

Affaires courantes

les auspices des Nations Unies. Enfin, nous avons fourni 4 000 boîtes de scrutin pour les élections.

Le Canada a investi plus de 22 millions de dollars pour aider la Namibie à obtenir son indépendance, et plus de 700 Canadiens ont contribué par leurs efforts personnels au succès de cette entreprise. Je crois que tous les membres de la Chambre seront d'accord pour dire à chacun d'eux notre fierté et notre reconnaissance.

Surtout, l'indépendance de la Namibie est une grande réussite pour les Namibiens. Ils se libèrent enfin de plus d'un siècle de colonialisme, d'abord aux mains des Allemands, puis des Sud-Africains. Sitôt qu'ils ont eu la chance de participer à des élections libres et équitables, leur enthousiasme pour la démocratie n'a plus connu de bornes. Ils sont venus de loin, ont attendu tranquillement sous un soleil de plomb, formant des queues d'un kilomètre de longueur, afin de pouvoir élire leur assemblée constituante. Le taux de participation a été de 97 p. 100.

Animée par la ferme volonté de réconciliation et de coopération exprimée par tous les partis, la nouvelle assemblée a adopté à l'unanimité—en 80 jours à peine—une constitution exemplaire intégrant une charte des droits de l'homme et prévoyant une présidence responsable devant un Parlement bicaméral, un système judiciaire indépendant et la tenue régulière d'élections pluralistes, et excluant la détention préventive et la peine de mort. Les Namibiens sont à juste titre fiers de leur nouvelle constitution et sont résolus à la mettre en pratique.

Finalement, l'indépendance de la Namibie est aussi une grande réussite pour l'Afrique du Sud, et une promesse d'espoir pour l'avenir. L'Afrique du Sud a procédé à la décolonisation avec dignité, montrant au monde qu'on peut compter sur elle pour exécuter les accords internationaux. Les Sud-Africains peuvent s'appuyer sur la Namibie pour prouver qu'il est possible d'opérer des changements politiques fondamentaux au moyen d'un processus pacifique, négocié et démocratique. Longtemps victime de l'apartheid, la Namibie ouvre aujourd'hui la voie au démantèlement de ce régime en Afrique du Sud, en démontrant ce qu'il est possible de faire une fois que la raison l'emporte sur l'émotion, et l'esprit de compromis sur le préjugé.

• (1110)

Ainsi, la dernière colonie d'Afrique prend aujourd'hui la place tant attendue qui lui revient au sein de la communauté des nations. Nous nous préparons à accueillir la République de Namibie en qualité de 50^e membre du Commonwealth et, bientôt, de 160^e membre des Nations Unies.

[Français]

Le Canada est représenté aux cérémonies de l'indépendance par ma collègue, la ministre des Relations extérieures et du Développement international. La délégation inclut également des députés des trois partis—les députés de Waterloo, Haldimand—Norfolk et Windsor—Sainte-Claire—s'intéressent depuis longtemps à la Namibie et à l'Afrique australe.

[Traduction]

La Namibie aura besoin de l'appui soutenu de ses amis. Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que le Canada établira un haut-commissariat à Windhoek.

Le Canada met également fin à l'application à la Namibie de certaines sanctions économiques qui visaient l'Afrique du Sud avant l'indépendance. L'interdiction de passer de nouveaux marchés pour le traitement à façon de l'uranium namibien est levée à compter du 21 mars 1990. Je suis sûr qu'une coopération productive s'établira dans ce domaine avec la Namibie et qu'il sera possible d'obtenir bientôt de nouveaux contrats. Par contre, l'interdiction d'importer de l'uranium sud-africain reste en vigueur et fera l'objet d'un contrôle rigoureux et efficace.

Le Canada prend des mesures en vue de normaliser la promotion des exportations en Namibie. Les Canadiens qui désirent exporter vers la Namibie peuvent maintenant recourir au Programme de développement des marchés d'exportation, et nous mènerons une active campagne de promotion du commerce avec ce pays.

[Français]

La Société pour l'expansion des exportations a été avisée qu'il n'y a plus d'obstacles au financement des exportations et à la garantie des investissements, et nous avons fait savoir aux hauts responsables de grandes banques à charte que les restrictions en matière de crédit à l'exportation et autres sanctions volontaires contre l'Afrique du Sud ne s'appliquent pas à la Namibie.

[Traduction]

En ce qui concerne l'aide au développement, la ministre des Relations extérieures et du Développement international a fait savoir aux dirigeants namibiens que l'ACDI versera, à l'occasion de l'indépendance, une contribution spéciale d'un maximum d'un million de dollars à l'appui d'un programme d'immunisation élargi mis en oeuvre par l'UNICEF. Il s'agit d'une priorité de premier ordre pour le nouveau gouvernement namibien. Cette somme, à laquelle s'ajoute entre autres un million de dollars que s'est engagé à verser le premier ministre par le biais du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, devrait porter le total de l'aide canadienne à la Namibie à plus de quatre millions de dollars cette